

Concilier projet social de territoire et rénovation urbaine

L'exemple de la Duchère

À la Duchère (Lyon 9^e), le projet social de territoire ambitieux de s'articuler autour du projet de rénovation urbaine, en mêlant les enjeux d'attractivité/rayonnement et ceux de cohésion sociale.

Christophe Mérigot, directeur adjoint du grand projet de ville (GPV) de la Duchère, insiste sur le fait que l'approche intégrée du social et de l'urbain n'est pas récente et qu'elle a été préservée depuis une vingtaine d'années, quel que soit le cadre contractuel ; la logique du « projet de territoire » l'emportant toujours sur les dispositifs.

Le projet social de territoire (PST) de la Duchère s'inscrit dans l'héritage des démarches successives de développement social urbain menées sur le site depuis 1986, à travers différentes générations de contrats¹ qui ont toujours prévu un volet urbain et un volet économique au côté du volet social. Le PST a donc tout naturellement trouvé sa place dans le grand projet de ville validé en 2002. Puis la convention signée avec l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) en 2005 a veillé à préserver les articulations avec le volet social du GPV. Enfin, la signature en 2007 du contrat urbain de cohésion sociale a été l'occasion de remanier le volet social du GPV pour l'imbriquer davantage au projet de renouvellement urbain.

Questions préalables à la prise en compte du vivre-ensemble

L'enjeu était de formaliser des approches spécifiques de développement social d'un quartier en très forte mutation. Plusieurs questions ont été soulevées : comment accompagner au mieux le relogement des ménages avant la démolition de 1 700 logements sociaux et préparer l'arrivée de centaines de nouveaux ménages ? Comment accompagner un quartier en plein chantier pour au moins dix ans et l'arrivée progressive de nouveaux espaces publics ? Comment anticiper ou améliorer l'offre de services aux nouveaux habitants tout en restant attentif aux ménages les plus fragiles ? Plus globalement, comment travailler le vivre-ensemble au sein d'un quartier en telle mutation ?

À partir des volets social, santé et éducation du contrat urbain de cohésion sociale, il s'est agi de tenter d'apporter des réponses en proposant de mêler les enjeux liés à l'arrivée de nouveaux habitants à ceux de la cohésion sociale et de l'accès aux droits. Les équipements publics, neufs ou réhabilités, programmés dans le cadre de la rénovation urbaine, ont été réintégrés à l'écriture du contrat urbain avec l'idée d'« anticiper l'offre de services future », mais aussi d'adapter la gestion et le fonctionnement de ces équipements aux besoins du quartier, et ce dans tous les domaines de la vie².

**Adapter
le fonctionnement
des équipements
aux besoins du
quartier**

Santé, social, culture, sport, éducation : expérimenter de nouvelles démarches

Ainsi, l'objectif de réaliser un pôle de santé médical permet de croiser les volets développement économique et santé du GPV. Plutôt qu'une maison de santé, il se traduit par la construction d'un immeuble de bureaux regroupant des professionnels de santé (généralistes et spécialistes) autour de la pharmacie relocalisée après la démolition de l'ancien centre commercial.

Le lycée, quant à lui, a été connecté à l'espace public grâce à la création d'un parvis d'entrée constituant une partie de la nouvelle place centrale. L'impact du renouvellement



- urbain sur la carte scolaire a été minutieusement préparé et toutes les écoles ont été dotées d'un lieu d'accueil parents-enfants. Cependant, la construction/rénovation de deux groupes scolaires n'a pas pu être l'occasion de repenser leur projet éducatif ni la mixité de leurs usages, par exemple avec la maison de l'enfance.

La construction de logements réservés aux personnes âgées a été l'occasion de faire émerger un projet d'« espace seniors ». La mise en synergie par l'équipe GPV d'une douzaine d'acteurs associatifs et institutionnels, dont le CCAS (centre communal d'action sociale) et le conseil général, a permis d'aboutir à un lieu visant à rompre l'isolement des personnes âgées et à mieux coordonner les initiatives et actions à l'échelle du territoire.

La rénovation d'un des stades de football, la réalisation d'un nouveau gymnase et surtout la construction d'une grande halle d'athlétisme d'envergure régionale (capacité de 2 000 places) constituent aussi une opportunité inédite d'initier un projet sportif de territoire visant à promouvoir l'accès au sport pour tous les publics, en lien avec une démarche de prévention santé, reprenant et amplifiant les actions déjà menées par les clubs sportifs.

En matière culturelle, la démarche s'adosse à la présence d'une compagnie artistique en résidence et la profusion d'initiatives venant accompagner le projet de rénovation urbaine : ateliers d'écriture, musée éphémère, palissades artistiques, ateliers sur l'art urbain, œuvre d'art participative... Toutes ces actions culturelles s'adressent aux anciens comme aux nouveaux habitants et contribuent activement à un meilleur vivre-ensemble sur un territoire en pleine mutation.

Des savoir-faire au service du projet social de territoire

Ces rapprochements et ces interactions permanentes entre l'urbain, le social et la culture sont rendus possibles par l'existence d'une « équipe projet intégrée » chargée du pilotage du GPV et du contrat urbain de cohésion sociale. Elle est composée d'un directeur responsable du projet de rénovation urbaine, d'un directeur adjoint responsable du contrat urbain de cohésion sociale et de 8 chargés de développement thématiques³, auxquels il convient d'ajouter des référents culture et prévention de la délinquance issus d'autres services de la ville de Lyon. Pour la conduite du projet social de territoire, les chargé(e)s de développement exercent cette ingénierie si particulière faite de diagnostic territorial partagé, d'animation et mise en réseau des acteurs et de mobilisation d'importants financements spécifiques liés à la politique de la ville.

Vers un changement d'image du quartier

Ces démarches et initiatives commencent à porter leurs fruits : l'évolution positive de la Duchère se traduit par une attractivité renouvelée et un début de changement d'image. Malgré la fragilisation temporaire du tissu social par les différents chantiers et la perte de repères observée chez les personnes les plus démunies et/ou les plus âgées, les solidarités de voisinage bien ancrées au sein de la population ont été confortées par l'arrivée des nouveaux ménages. La présence renforcée de nombreuses institutions, les partenariats solides initiés sur le territoire ainsi que le soutien régulier accordé aux associations socioculturelles porteuses d'initiatives multiples ont fortement contribué au maintien d'une qualité de vivre-ensemble.

Cependant, le quartier reste fragile et des progrès doivent encore être obtenus ou consolidés. Comme d'autres quartiers populaires, la Duchère est frappée de plein fouet par la crise économique et certains secteurs d'habitat social connaissent à nouveau des processus de paupérisation. Si la mixité sociale s'est traduite concrètement au sein des écoles, le collège public du quartier souffre encore d'une image très négative liée à la prise en charge des élèves les plus en difficulté. Si l'on souhaite que le projet de rénovation urbaine réussisse, le projet social de territoire devra veiller à engager un partenariat plus ouvert avec l'Éducation nationale, à soutenir les acteurs de l'insertion et à associer encore plus étroitement entreprises et services publics de l'emploi. ■

Christophe Mérigot

1 - Développement social des quartiers, contrat de ville.

2 - Petite enfance, loisirs 11-16 ans, prévention 16-25 ans, dynamiques habitantes, réduction des inégalités de santé, accès aux droits, accès au sport, maîtrise de la langue, personnes âgées.

3 - Développement économique, habitat, cadre de vie, communication-concertation, développement social, éducation et santé.